Commune de Collonges



Avis à la population

<u>Municipalité</u>

L'administration communale vous présente le budget de l'exercice 2021. Elle vous invite à **l'assemblée primaire** du :

Mardi 23 février 2021 à 20h00 - Salle Prafleuri

Ordre du jour :

- Message de bienvenue.
- Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 22 septembre 2020.
- Présentation du budget 2021 de la Municipalité.
- Approbation des nouvelles taxes et impôts communaux.
- Approbation du budget 2021 de la Municipalité.
- Présentation du plan quadriennal 2021-2024.
- Divers

Le budget 2021 est à disposition au bureau communal, pour consultation.

COVID-19 : la Municipalité suit de près l'évolution de la pandémie et met en place les mesures appropriées, tout en rappelant que le **port du masque est obligatoire**. Des stations d'hygiène seront disponibles et les distanciations sociales seront assurées, dans la salle de sport. Il est recommandé aux personnes vulnérables de prendre les mesures nécessaires pour se protéger au mieux. Enfin, toute personne présentant des symptômes de COVID-19 devrait rester à la maison.

Collonges, le 3 février 2021

L'Administration communale.